



Bureau National :

52 rue de Dunkerque

75009 PARIS

Déclaration préalable

C.A.P.N. des TECHNICIENS DE PTS

07 JUIN 2013

Mesdames et messieurs les membres de la Commission,

49 postes de techniciens de PTS ont été proposés dans le cadre du mouvement de mutation sur lequel nous allons statuer aujourd'hui lors de cette commission.

Ce chiffre important témoigne des besoins considérables des services de PTS, tant en Identité Judiciaire que dans les laboratoires de l'INPS. Ce chiffre montre aussi à quel point les techniciens de PTS sont devenus indispensables, et à quel point ils comptent pour les directions d'emploi.

Mais pourrons-nous continuer longtemps encore à travailler dans les conditions actuelles ?

Les groupes de travail ont permis en 2011 de dresser un état des lieux plus qu'inquiétant pour les filières scientifiques. Les préconisations émises par la DRCPN n'ont pas abouti, et seules quelques mesurètes ont été mises en œuvre. L'immobilisme dont fait preuve l'administration est exaspérant pour nos collègues. Où est notre administration ? Que fait elle pour les techniciens, comme pour nos collègues ASPTS et ingénieurs d'ailleurs ?

De nombreux dossiers restent en souffrance, comme la nomenclature, toujours au stade de projet !

Que l'administration se retranche derrière un arbitrage du DGPN pour la nomenclature des ingénieurs, admettons ! Mais pour les techniciens ? Quelle peut être l'excuse avancée ? **AUCUNE ! IL N'Y A AUCUNE RAISON, AUCUN OBSTACLE !**

Nos collègues sont impatients et à bout !

En l'absence de nomenclature, certains d'entre eux connaissent des problèmes de positionnement. De plus leur chef de service méconnaissent le corps. Ils ne sont reconnus et appréciés que pour leur extrême compétence technique, mais dès lors qu'ils revendiquent le poste managérial auquel ils ont droit, ils se heurtent à un mur infranchissable. Le SNAPATSI réitère donc son souhait de mise en place immédiate de cette nomenclature, d'autant qu'elle ne présente aucun obstacle majeur.

Je vous remercie de votre attention.